

# Déclaration sur la prise de position de swissuniversities sur l'initiative : "Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine – Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès"

*La version originale du document est en français*

swimsa - Swiss Medical Students' Association

Décembre 2021

## 1. Introduction

L'Association Suisse des Étudiant·e-s en médecine (swimsa) représente la voix de plus de 8000 étudiant·e-s en médecine en Suisse au niveau national et international. En tant que représentante officielle des étudiant·e-s en médecine de Suisse, la swimsa soutient la prise de position de swissuniversities pour le rejet de l'initiative populaire fédérale contre l'expérimentation animale et humaine.<sup>1</sup> La swimsa s'inquiète des graves conséquences que l'initiative aurait sur la qualité et l'attrait des études médicales et se positionne donc contre cette initiative, en décidant de se baser sur la prise de position de swissuniversities.

## 2. Mise en contexte

L'initiative provient d'un groupe de citoyens saint-gallois et a été lancée en 2017, puis déposée en 2019. Le but de l'initiative est d'interdire l'expérimentation animale et humaine. L'importation de produits développés avec des expérimentations animales ou humaines serait aussi illégale pour tous les produits conçus après l'entrée en vigueur de l'initiative. Le Conseil National et le Conseil des Etats ont déjà rejeté l'initiative sans contre-projet.<sup>2, 3</sup>

## 3. Arguments

En plus des arguments généraux présentés dans la prise de position de swissuniversities sur l'initiative, dont la swimsa recommande la lecture et sur laquelle cette déclaration se base, il convient de brièvement souligner en quoi l'initiative impacterait les étudiant·e-s en médecine, en cas d'acceptation par le peuple.

Les études médicales en Suisse perdraient considérablement en attrait si la recherche des futurs traitements devait se priver de l'expérimentation animale et humaine. L'excellence de l'enseignement de la médecine en Suisse est rendue possible, au

moins en partie, par une proximité des facultés de médecine avec une recherche de pointe autant au niveau fondamental, ce qui nécessite parfois des essais sur animaux, qu'au niveau clinique, ce qui implique forcément des essais sur humains. Les étudiant·e·s peuvent par exemple se former avec un enseignement direct de scientifiques pionniers dans leur domaine qui ne resteraient pas forcément en Suisse avec une acceptation de l'initiative, car nombre de leurs recherches deviendraient incompatibles avec les lois en vigueur. L'interdiction des essais sur humains rendrait les hôpitaux universitaires suisses beaucoup moins utiles pour y faire de la recherche et leur qualité largement reconnue au niveau international pourrait en souffrir. Il est important pour les étudiant·e·s en médecine d'avoir la possibilité de se former dans les meilleurs hôpitaux sans forcément aller à l'étranger. Comment innover demain en étant déjà privé·e·s de l'enseignement de la médecine la plus avancée aujourd'hui?

En outre, les étudiant·e·s en médecine suisses refusent catégoriquement de priver leurs futurs patients des derniers traitements développés à l'étranger, ou de devoir choisir entre traiter les patients au mieux de manière illégale et fournir de moins bons traitements en respectant la loi. Comme l'initiative tolérerait les traitements déjà en utilisation, le manque ne se fera pas sentir immédiatement. Ceux et celles déjà médecins, en particulier en fin de carrière, sentiront donc moins les disparités avec l'étranger que ceux et celles encore en formation ou en début de carrière. Il faut ici rappeler que les vaccins contre le SARS-CoV-2 n'ont pas été testés en respectant les critères de cette initiative et entrent dans la catégorie des traitements dont l'importation n'aurait pas été permise.<sup>1</sup>

## 4. Remplacer, Réduire, Raffiner

La swimsa tient à souligner que cette déclaration ne représente absolument pas un rejet d'une utilisation des méthodes alternatives aux essais sur animaux lorsque possible. Les informations supplémentaires fournies par swissuniversities, en particulier le document suivant <sup>5</sup>, permettent de montrer ce qui est déjà fait dans la recherche pour protéger les animaux dans le cadre du principe des 3R: Remplacer, Réduire, Raffiner.

## 5. Conclusion

La swimsa publie cette déclaration pour clarifier l'intérêt des étudiant·e·s en médecine suisses, en soutenant la prise de position de swissuniversities contre l'initiative dans sa globalité et en soulignant les points qui touchent particulièrement l'enseignement de la médecine.

## 6. Bibliographie

1. Position de swissuniversities:  
<https://www.swissuniversities.ch/fr/actualite/positions/swissuniversities-met-en-garde-contre-une-interdiction-de-la-medecine-et-de-la-recherche>, publiée le 13.10.2021
2. Article paru sur le site internet du journal Le Temps:  
<https://www.letemps.ch/suisse/linitiative-linterdiction-lexperimentation-animale-rejetee-partis-national>, publié le 10.03.2021
3. Article paru sur le site internet swissinfo.ch:  
<https://www.swissinfo.ch/ger/auch-staenderat-verwirft-tier--und-menschenversuchsverbotsinitiative/46684336>, publié le 07.06.2021
4. Document de swissuniversities sur le principe des 3 R:  
[https://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Forschung/Tierversuche/fr\\_3R.PDF](https://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Forschung/Tierversuche/fr_3R.PDF), publié le 26.04.2021